

BULLETIN MUNICIPAL N° 107

Mairie de Recques-sur-Hem 75 rue de la Chapelle

203.21.35.60.53 - Fax 03.21.85.50.73 e-mail: mairie.recques@orange.fr

Rédaction : Christelle GARENAUX, Catherine CHAGOT, Nicolas DELANNOY, Karine GOUDEZEUNE, Christophe RYCKEBUSCH

LE SECRETARIAT EST JOIGNABLE EXCLUSIVEMENT PAR TELEPHONE, MAIL OU SUR RENDEZ-VOUS

RÉUNION DE CONSEIL DU SAMEDI 6 MARS 2021

<u>Excusés</u>: Dorothée Caron, Dominique Henquez (ayant tous deux donné pouvoir à Christelle Garénaux), Daniel Robe, Germaine Douilly (ayant tous deux donné pouvoir à Nicole Bastien),

Eric Barbier (pouvoir à Gérard Louguet)
Secrétaire de séance : Benjamin Mignien

Dans ce contexte actuel liberticide et économiquement douloureux, où nous sommes privés de nos proches, de nos amis, de nos loisirs habituels, c'est éprouvant pour chacun de nous dans nos situations et nos fonctions. Au nom du Conseil, j'adresse tout d'abord mes félicitations à celles et ceux qui s'occupent des malades se mettant eux-mêmes en danger. A remercier celles et ceux qui partent toujours au travail la boule au ventre, vivant dans l'anxiété pour eux, leurs ascendants ou descendants. Mes remerciements à tous nos personnels communaux et éducatifs restés stoïquement à leur poste. Mes encouragements également aux bénévoles au RFC qui s'activent à offrir à nos jeunes des activités ludiques et sportives adaptées dans cette période pleine de morosité. Enfin, nous sommes aussi heureux de constater que peu de masques usagés se retrouvent jetés près des bâtiments publics, sur les trottoirs et les bascôtés ; ce civisme mérite d'être mentionné.

A ce jour dans notre village, les pires cas nous ont été épargnés grâce à la vigilance de tous ; continuons sans faiblir sur cette voie !

Je reste toujours à votre disposition à tout moment comme vous avez pu le constater. Je suis régulièrement en mairie tous les matins, mais vous pouvez aussi me joindre par mail ou par téléphone. Les projets que je vous ai annoncés dans ma lettre de vœux et dans ce En Bref ont débuté récemment.

Gérard LOUGUET

<u>DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA</u> <u>COMMISSION LOCALE D'INFORMATION</u> (CLI) DE LA CENTRALE DE GRAVELINES:

Titulaire : Marie-Cécile Picquart Suppléant : Christelle Garénaux

EXONÉRATION DES TAXES FONCIÈRES POUR LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES:

Jusqu'à présent, toute nouvelle construction bénéficie d'une exonération totale pendant 2 ans pour les locaux d'habitations et 40 % pour les autres usages. A compter du 1^{er} Janvier, les communes, sur délibération, peuvent réduire ces exonérations.

Nous ne souhaitons pas pénaliser les primo-accédants qui resteront soumis à une lourde taxe d'aménagement sur de futures extensions.

ADHÉSION AU DISPOSITIF PAYFIP TITRES AVEC LA DGFIP:

Cette adhésion en Mairie au paiement par carte bancaire est validée à l'unanimité.

CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES ACTES AUX REPRÉSENTANTS DE L'ETAT :

Dans l'attente de devis, le conseil reporte sa décision au prochain Conseil Municipal.

PACTE DE GOUVERNANCE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ :

Les conseillers non délégués communautaires peuvent être sollicités à participer à certaines commissions sous réserve de place disponible et avec l'aval des membres titulaires. C'est une disposition légale qu'il faut saisir à bon escient lorsqu'il y a une retombée pour la commune. Madame la présidente et M Arnaud Demol envisagent de faire des réunions d'information sur les multiples compétences de la CCRA (climat, économie d'énergie, santé, équipement...).

GESTION DES OFFRES DE MOBILITÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ:

Mme Chevalier et M Demol ont interrogé les délégués communautaires sur une compétence nouvelle: la gestion des offres de mobilité. Evidemment, on doit se prononcer sur un projet dont on ne voit guère les contours mais qui de toute évidence ne pourra jamais être géré par une petite commune comme la nôtre, donc la mutualisation apparaît attractive. Si nous ne la confions pas à la CCRA, celle-ci sera prise par la Région Hauts-de-France (c'est-à-dire pour 5 départements : voyez la différence de taille...). Nous sommes une commune sans desserte de transport en commun pour tout public, éloignée de la trésorerie, de la maison des services, des centres de soins, commerciaux, même le ramassage scolaire peut être critiquable... Des initiatives locales, voire communales, seraient souhaitables (blablacar par exemple) pour répondre aux besoins non pourvus mais également dans la recherche de la réduction des émissions de carbone.

<u>COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF</u> <u>2020, AFFECTATION DES RÉSULTATS :</u>

Voici l'essentiel de ce qu'il faut retenir :

Fonctionnement	
Excédent 2019	151 364,60 €
Recettes 2020	420 349,48 €
Dépenses 2020	- 387 167,94 €
Résultat 2020	+ 184 546,14 €
Investissement	
Déficit 2019	- 126 954,70 €
Recettes 2020	174 839,52 €
Dépenses 2020	- 110 427,27 €
Résultat 2020	- 62 542,85 €
Excédent de clôture des 2 comptes	
122 003,29 €	

Voté à l'unanimité.

ACCEPTATION DES SUBVENTIONS FARDA, FDE, COVID OBTENUES:

La commune qui avait des dossiers bien avancés et dont l'équipe n'a pas changé a ainsi pu mener à terme ces projets. L'octroi d'une subvention supplémentaire de plus de 7 000 € soit 50 % du HT au titre de la Covid nous permettra d'alléger la facture des gros travaux dans nos logements de fonction, aux sanitaires des écoles, à la salle des fêtes et à l'église. La restauration du logement constitue une superbe opération financière sur un édifice dont la démolition avait même été évoquée. Le loyer qui nous revient permet de financer les 50 % restants.

ACHATS RÉCENTS POUR UN MONTANT DE 882.60 €: drapeaux, panneaux école, cônes travaux, range-vélos.

TRAVAUX EN COURS OU RÉALISÉS TOUT PROCHAINEMENT:

Peintures de la Médiathèque (débuté début mars); création d'une noue route du Plouy et curage du fossé entre la Cueillette de Recques et la maison rue du Plouy, ainsi qu'une partie des fossés de la route de la Baronne de Draëck et rue du Membre; Elagage des buissons devant la mairie par l'ESAT Camp du Drap d'Or (qui effectuera aussi l'élagage du chemin rural qui prolonge la rue du Membre jusqu'au petit pont récemment reconstruit).

Adricompost ne peut effectuer l'étêtage de quelques arbres le long de la Hem, en conséquence M Leconte a été sollicité pour en faire une partie cette année.

ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021:

• <u>Stade</u>: Depuis le dernier CM, de nombreuses bonnes nouvelles sont arrivées : 35 000 € du FAFA + 67 620 € de l'Etat + 62 500 € du Département + peut être plus tard 40 000 € du Projet Leader. Le dossier accessibilité a été accepté, nous attendons encore la réponse pour le permis de construire. Les appels d'offres pourront être lancés dès la division des lots.

NB: La démolition du bungalow isotherme est envisagée par une équipe de l'ADLC avec élimination des déchets. Estimation 1 500 €. Il a été voté à l'unanimité que le montant de l'emprunt sera ajusté en conséquence.

• <u>Voirie</u> : Les réalisations dépendront de la météo et de la crise sanitaire.

Les travaux suivants feront une demande de subvention FARDA auprès du Département de 40% du total de 16 771.86 € HT: Réparation de nos routes communales après gel: estimation 11 000 €, création d'une canalisation pour égoutter deux parcelles rue de la Hem avec puisard: estimation 4 000 €, curage de fossés rue du Plouy, rue du Membre et route de la Baronne de Draëck: estimation 3 000 €, traitement du ruissellement rue du Champ Maniez: estimation 2 575 €.

Réactivation d'une demande de subvention au <u>titre des amendes de police</u> pour des travaux pour un total HT de 25 270 € dont la création de 180 m de chemin piétonnier déjà réalisé.

Ces demandes de subventions ont été validées à l'unanimité.

<u>Travaux pour lesquels une subvention nous a été</u> <u>accordée</u> : le busage partiel du fossé descendant rue du Membre : 7 500€. Traitement du ruissellement des eaux rue Marivoort coté Plouy : 7 525 €.

• Chauffage église, borne incendie, éclairage LED :

Remplacement partiel des chauffages dans la Nef et l'église.

Borne incendie rue Basse avec une aide départementale de $500 \, €$ pour un total de $4000 \, €$. Estimation de l'éclairage LED : $44500 \, €$ avec une subvention de $25320 \, €$. Une partie de la réalisation se fera en fin d'année. Emprunt FDE à 0% à décider le moment venu.

CONSÉQUENCES COVID POUR LES ASSOCIATIONS:

Certaines sont complètement à l'arrêt pour leurs recettes et pour leurs dépenses, d'autres « survivent » sans pouvoir faire la moindre manifestation lucrative. Il serait souhaitable que les versements des subventions (que l'on ne remet pas en cause) se fassent en fonction des réels besoins de chacune de nos associations.

EQUIPEMENT NUMÉRIQUE POUR LES CLASSES PRIMAIRES ET MÉDIATHÈQUE :

L'éducation Nationale souhaite lancer une vaste promotion d'équipements au profit des classes primaires (tableau numérique, logiciels, tablettes, ...) subventionnable à 70 %. Coût estimé à la charge de la commune pour une classe : 1 800 € HT.

Cette proposition n'a pas été retenue pour le moment par le conseil qui met en attente ce projet.

L'unité centrale de la médiathèque sera remplacée par un autre contrat de location à 17 €/mois.

Le photocopieur des écoles aussi en location sera remplacé et l'ancien sera proposé aux Amis Réunis.

<u>CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>JEUNES (C.M.J.):</u>

Voté à l'unanimité

Le comité de communication le mettra en place à la rentrée de Septembre 2021 avec les recquois du cycle $3: CM1 / CM2 / 6^{\grave{e}me}$.

QUESTIONS DIVERSES

Hôtel château de Cocove :

Les dossiers annexes au PC et ce document sont approuvés, les travaux peuvent débuter.

Dégât des eaux à la salle des fêtes :

Lors de l'épisode de grand froid, une canalisation d'eau froide s'est rompue. Pour éviter toute récidive à l'avenir il a été décidé de modifier le circuit d'alimentation. Cela s'est fait pendant les vacances de Février et notre assurance, la MAIF couvrira les frais à l'exception d'une franchise de 150 €.

Dératisation sous la buvette du stade : Coût 265 €.

Centre aéré de Muncq-Nieurlet :

Il est envisagé d'étendre cette activité de la demijournée à la journée entière à compter de cette année. Le coût hebdomadaire passerait de 22 € à 44 € avec repas inclus. Chaque commune participera aux frais non couverts par les familles et la CAF, au prorata du nombre de participants.

Cas de COVID au RPI:

Malgré toutes les précautions prises localement, la propagation reste forte dans notre pays et des cas apparaissent ici et là, heureusement sans gravité ni hospitalisation. Merci à Mme la Directrice d'avoir pris la peine de nous aviser à chaque fois.

Elections Législatives : les 4 et 11 avril 2021 Elections Départementales et Régionales : les 13 et 20 juin 2021 (à confirmer)

Deux médecins salariés pour la CCRA: Le département a voté la création de ces 2 postes dans notre secteur où il ne reste plus que 8 généralistes. Reste à trouver ces 2 volontaires!

Information du Symvahem portée à la connaissance des riverains: Prochainement, une entreprise missionnée par le Symvahem va effectuer la vérification du lit, des berges et des embâcles à enlever pour établir le recensement des travaux à programmer. Ceux-ci ne pourront se faire qu'à la période des basses eaux de la rivière.

Ordures ménagères :

Sans doute que le confinement y est pour beaucoup, la CCRA a produit 660 tonnes supplémentaires de déchets. Pour minimiser cette hausse, le SEVADEC vient de créer une nouvelle unité de tri qui va entrer prochainement en fonctionnement pour tenter de valoriser 80 % des déchets n'entrant pas dans le cadre de nos recyclables actuels ou à cause d'un tri mal fait. Premier impact pour 2021, la taxe d'enlèvement connaitra donc une hausse. La commission va préconiser des mesures et des conseils pour enrayer cette hausse incessante du coût de ce service qui nécessitera une réduction de tonnage, de passages, ...

Opération nettoyage de printemps :

Au vu du confinement le week-end pendant 4 semaines, l'opération nettoyage de printemps qui été prévue le 20 mars est reportée au 10 avril.

RDV à 15 heures devant la mairie suivant conditions sanitaires.

Groupe Facebook:

Lors de la prochaine réunion le 12 Avril, le conseil municipal statuera sur cette création.

Manifestations

Plusieurs manifestations sont prévues : la fête des voisins le 28 mai ; le 30 octobre, défilé d'halloween pour petits et grands ; le 4 décembre ouverture des illuminations de Noël et le 11 décembre marché de Noël (toujours sous réserve de la crise sanitaire).

RAPPEL!

Il est demandé de toujours tenir son chien en laisse près des habitations, des champs, terrains de sport et bords de route notamment pour éviter tout désagrément.

Raticide

Des appâts sont encore disponibles. N'hésitez pas à venir les chercher en mairie (le matin uniquement).

Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, des adjoints et conseillers, nous sommes à votre écoute.

Inscriptions scolaires - Rentrée 2021

Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2021-2022 Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai 2021. Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation en cas de changement d'école.

Média Recques

Suite à l'instauration du couvre-feu à 18h, nous avons été dans l'obligation de modifier quelque peu nos horaires d'ouverture.

Durant le(s) couvre-feu(x), votre médiathèque sera ouverte :

- le mardi de 16h à 17h30
- le mercredi de 15h30 à 17h30

Pas de changement pour les horaires du samedi et du dimanche.



Les bénévoles.

Listes électorales

Si vous avez élu domicile dans notre commune, nous vous rappelons que les inscriptions ne sont pas automatiques. Elles sont recevables en mairie (munissez-vous de votre dernière carte électorale, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) ou sur www.service-public.fr

Vous avez également la possibilité de vérifier dans quelle commune vous êtes inscrit (e) :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE